



PLAN NATIONAL D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Un engagement du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au bénéfice des personnels des deux ministères, avec des mesures d'application nationale et des déclinaisons académiques.



Une étape majeure pour progresser dans :

- l'égalité professionnelle ;
- la lutte contre les discriminations.

Un 1^{er} plan 2021 - 2023 évalué chaque année et renouvelé tous les trois ans.



5 axes pour faire évoluer les comportements et la gestion des ressources humaines

AXE 1

Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité

- Favoriser le dialogue social
- Déployer des référentes et référents Égalité et Diversité
- Responsabiliser l'encadrement sur l'égalité professionnelle

AXE 2

Permettre un égal accès aux métiers et aux responsabilités

- Faire connaître les métiers, élargir les viviers et agir pour la mixité
- Former à l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes et les discriminations
- Poursuivre les nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur et dirigeant

AXE 3

Lutter contre les écarts de rémunérations et de carrières

- Identifier les écarts de rémunération et intégrer des mesures de résorption dans les plans d'action
- Assurer la transparence des rémunérations
- Garantir le respect de l'égalité dans les procédures d'avancement

AXE 4

Mieux accompagner la grossesse, la parentalité et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle

- Mieux faire connaître les droits en faveur de la parentalité et de la coparentalité
- Encourager une organisation du travail favorable à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail

AXE 5

Lutter contre les discriminations, les violences (dont sexuelles et sexistes), le harcèlement moral ou sexuel et le sexisme

- Mettre en place un dispositif de recueil, de traitement et de suivi des signalements
- Former les personnels à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- Accompagner les agents victimes
- Conduire une politique disciplinaire ferme

ÉGALITÉ

DIVERSITÉ

ON EN FAIT
UNE RÉALITÉ

Plus d'informations sur :

education.gouv.fr/egalite-professionnelle

| esr.gouv.fr/egalite-professionnelle